

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NODD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement
annuel } 10 francs.SIEGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2190 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Lundi 28 Janvier 1924, à 17 heures1^o Vote sur la candidature de :

MM. Renaud, Teiso Esaki, Thomasset, Noury, de Man, Roubal, Sarrazin, Vadon, Sil, Winstanley, Beuret, Marchand, Bernier, Leray, Chauv-Thevenin, Delaunay-Larivière, Miller, Müh, Sterba, Ferry, Jensen-Haarup, Eriksson, Ronchetti, Willemse, Henry, Contau, Delève, Van der Elst, Wagner, et de : M. Armand (Dr Charles), 5, rue Guichenon, Mâcon (S.-et-L.). — M. Renaud (Elié), 50, rue de la République, Carcassonne (Aude), parrains MM. Riel et Roman. — M. Payrau (Louis), 2, place Nationale, Saint-Gaudens (Haute-Garonne), *Lépidoptères*, parrains MM. Riel et G. Nicod. — M. Maury (A.), licencié ès sciences naturelles, professeur au Collège, Sillé-le-Guillaume (Sarthe), parrains MM. Rémy et Nicod. — M. Dangeard (Pierre), agrégé de l'Université, docteur ès-sciences, préparateur à la Sorbonne, 4, rue Guichard, Paris-Passy, *Botanique*, parrains M. le Professeur Dangeard et M. Chiffлот. — M. Buisson (Emile-Marcel), Lycée Ampère, 31, rue de la Bourse, Lyon, parrains MM. Cazeau et Chiffлот. — M. Vigel (F.), médecin-vétérinaire, 37, rue Lacreteille, Mâcon (Saône-et-Loire). — M. Varloe (Hans), Drammen (Norvège), *Entomologie, Hemiptera*. — M. Stumper (Robert), 23, rue du Beau-Site, Bruxelles (Belgique), *Biologie des Fourmis*. — M. Nordström (Frithiof),

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 19 Novembre 1923

Expériences sur « *Amanita citrina* »

Notre savant et dévoué collègue, M. Victor DEMANGE, nous écrit qu'il a mangé environ 40 grammes d'*Amanita citrina*, sans blanchiment préalable, sur la foi des expériences de M. CHAUVIN, et qu'il n'en a été nullement incommodé. Même venant après celles de M. CHAUVIN, cette expérience n'en est pas moins très importante.

M. JOSSEKAND fait observer que cette expérience est même plus décisive que celles de M. CHAUVIN parce que, la dose de 40 grammes ayant été absorbée en une seule fois, sans doses plus faibles préalables, toute possibilité d'une mithridatisation du sujet en expérience se trouve entièrement éliminée.

En octobre dernier, M. JOSSEKAND a fait absorber à un jeune lapin de cabane pesant 875 grammes, un mélange composé de 20 grammes d'*Amanita citrina* et de 40 grammes de pommes de terre. Le tout avait bouillonné jusqu'à épuisement de l'eau de cuisson et par conséquent aucun principe toxique n'a pu être éliminé. Aucun symptôme d'empoisonnement ne se manifesta et le rongeur augmenta même légèrement de poids au cours des huit ou dix jours qui suivirent l'expérience. Tout coefficient de sensibilité spécifique mis à part, cette quantité de champignon correspondrait chez un homme de poids moyen, à 1.500 ou 1.800 grammes.

M. RIEL rappelle à ce propos qu'en 1899, le D^r CORDIER a soutenu à Lyon, une thèse, pour le doctorat en médecine, intitulée : *Essai sur la Toxicité de quelques champignons avant et après la dessiccation*; et tendant à démontrer que certains champignons desséchés sont moins toxiques qu'à l'état frais. Il s'appuyait, en ce qui concerne *A. citrina*, sur ce fait qu'il avait pu absorber trois échantillons desséchés d'*A. citrina* pesant ensemble à l'état frais, environ 35 grammes et qu'il n'en avait rien éprouvé. « Je suis certain cependant, ajoute-t-il (p. 66), que, fraîche, cette quantité m'aurait, non pas empoisonné, mais tout au moins un peu indisposé. » Comme nous savons aujourd'hui le contraire, l'argumentation du D^r CORDIER tombe complètement et la question de l'atténuation de la toxicité des champignons est, au moins en ce qui concerne les Amanites, à reprendre en entier. Ajoutons que le D^r CORDIER avait fait manger 10 grammes d'*A. citrina* fraîche à un cobaye (ce qui est une dose considérable pour le poids de l'animal) et cela sans résultat, et il en concluait que les poisons des Amanites n'ont guère d'action sur ces rongeurs. Aujourd'hui, nous donnons une toute autre interprétation à ces résultats. Mais les faits observés dans les expériences du D^r CORDIER n'en conservent pas moins toute leur valeur et méritaient d'être rappelés.

Les faux empoisonnements par les champignons et la nécessité de l'emploi de la méthode expérimentale en mycologie

Par M. le D^r PH. RIEL.

Quand on parcourt, dans la littérature mycologique, ce qui a trait aux empoisonnements par les champignons, on est surtout frappé d'un fait, c'est